



Extrait du www.acdn.net

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1060>

Londres, Paris, New York : En finir avec la terreur d'Etat pour en finir avec le terrorisme

- Accueil - Actualités - Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 24 mars 2017

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'attentat de Londres signe l'échec de la bombe atomique. Les missiles de Sa Majesté et ses 225 "têtes nucléaires" n'ont pas suffi à dissuader son sujet Khaled Massoud de tuer d'autres sujets avec une voiture et deux couteaux. Contre le terrorisme, les milliards de livres dépensés dans le renouvellement du système Trident le sont en pure perte. Tout au plus contribueront-ils à faire exploser le Royaume-Uni en incitant les sujets écossais de Sa Majesté, déjà hostiles au Brexit, à vouloir leur indépendance pour fermer la base de sous-marins nucléaires de Faslane. Ils ne comprennent pas qu'elle ait été établie à proximité de la plus peuplée des villes écossaises, Glasgow, plutôt qu'à proximité de Londres. Serait-ce qu'en cas de conflit, elle constituerait une cible préférable à Londres ?

On avait déjà remarqué que les 300 bombes atomiques de la France, capables de faire un milliard de morts, n'ont pas empêché les morts de Charlie Hebdo, du Bataclan et de Nice. Ou que le formidable arsenal des Etats-Unis n'a pas empêché le 11 septembre 2001. Au contraire, ces armes asymétriques de domination et de terreur inspirent la peur, le ressentiment, la haine, jusqu'à la rage de tuer des terroristes. Les Etats nucléaires donnent le mauvais exemple.

En France, plus de 120 députés et sénateurs l'ont compris. Répondant à un appel conjoint de l'ONG ACDN et de 12 députés, ils veulent abolir les armes nucléaires et proposent une loi organisant un référendum sur la participation de la France à leur abolition.

Pour eux, « le droit à la survie, avec pour corollaire le droit des peuples à disposer de leur survie, implique l'abolition des armes nucléaires, armes de destruction massive, de massacre, de crime contre l'humanité. Totalement inopérantes pour juguler le terrorisme, elles lui empruntent le même mépris pour la vie humaine en le multipliant. Elles menacent d'anéantir des millions de personnes, des populations entières, et l'humanité elle-même car une guerre nucléaire rendrait la terre invivable. »

Cette situation, disent-ils, bafoue les droits de l'Homme. « Elle est contraire au droit international, qui fait obligation aux Etats nucléaires ayant ratifié, comme la France, le Traité de Non-Prolifération, "de poursuivre de bonne foi et de mener à terme des négociations conduisant au désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international strict et efficace" (Cour Internationale de Justice, Avis consultatif du 8 juillet 1996). Elle est contraire à la Constitution française, qui place les droits de l'Homme au-dessus de tout et impose leur respect, ainsi que le respect des traités »

Ils ajoutent qu'elle est contraire au bon sens, « car il est illogique de défendre les valeurs républicaines, dont la fraternité, en menaçant de commettre des crimes contre l'humanité ; illogique de lier les "intérêts vitaux" de la France à l'emploi d'armes fatalement suicidaires contre un pays qui en aurait aussi ; illogique de prétendre garantir sa sécurité par ces armes, tout en les interdisant aux autres ; illogique d'encourager ainsi leur prolifération, tout en prétendant la combattre ; illogique de vouloir faire des économies et de gaspiller des milliards dans des engins de mort inutilisables contre d'autres Etats nucléaires, incapables de dissuader des terroristes, et redoutables entre leurs mains, s'ils parviennent à s'en procurer. »

Elle est enfin contraire à la démocratie, car le peuple français n'a jamais été consulté et l'on sait par un sondage de l'IFOP que trois Français sur quatre répondraient OUI à la question que les parlementaires souhaitent voir soumise à référendum : *"Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des Etats concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?"*

Cette question s'impose, à l'heure où s'ouvrent à New York, sous l'égide de l'ONU, des négociations pour un traité d'interdiction des armes nucléaires. La France refuse d'y participer. Cette politique conduite par le gouvernement et le président de la République actuels, mais soutenue aussi par la plupart des candidats à la Présidence qui veulent garder pour eux le bouton atomique et se gardent bien d'en parler dans la campagne électorale, fait honte à la France.

A New York, ce lundi 27 mars, la France ne sera pas représentée par ses diplomates, mais par quelques membres d'ONG françaises, dont ACDN. Avec les signataires de [l'Appel à référendum](#) et de la **Proposition Parlementaire de Loi** pour un référendum d'initiative partagée sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires, nous sauverons l'honneur du peuple français. Qui devra s'en charger lui-même en cas de référendum.

ACDN

contact@acdn.net

06 73 50 76 61